

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ 32^{ème} Session du COMCEC İstanbul, du 21 au 24 novembre 2016



Bureau de Coordination du COMCEC Ankara, novembre 2016 www.comcec.org





PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ 32^{ème} Session du COMCEC

İstanbul, du 21 au 24 novembre 2016

Pour plus d'informations: Bureau de Coordination du COMCEC Necatibey Caddesi No:110 / A 06100 Yücetepe / ANKARA

Téléphone: 90 312 294 57 10 Télécopie: 90 312 294 57 77 Web: www.comcec.org e-mail: comcec@comcec.org



TABLE DES MATIÈRES

PROJET D'ORDRE DU JOUR	DE LA 32 ^{ème} SESSION DU COMCECIII
POINTS ANNOTÉS	DU PROJET D'ORDRE DU JOUR
INTRODUCTION	1
POINT 2 DE L'ORDRE DU	JOUR : Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre3
	- La Stratégie du COMCEC et sa Mise
	en Œuvre3
	- Rapport de la 32 ^{ème} Réunion du Comité
	de Suivi du COMCEC4
POINT 3 DE L'ORDRE DU	JOUR : Programme d'Action Décennal de
	POCI5
POINT 4 DE L'ORDRE DU	JOUR : Développements Economiques Mondiaux avec référence spéciale aux Pays Membres
	de l'OCI5
	- Rapport économique annuel sur les Pays
	Membres de l'OCI5
POINT 5 DE L'ORDRE DU	JOUR : Commerce Intra-OCI6
	- SPS-OIC7
	- Foires Commerciales Islamiques8
	- Assistance technique liée à l'OMC9
	- Activités de financement du commerce.10
	- Activités Commerciales relatives à
	l'INMPI10
POINT 6 DE L'ORDRE DU	JOUR : Renforcer le rôle du secteur privé
	dans la coopération économique11
	- Réunions du Secteur Privé11
	- Centre d'Arbitrage de l'OCI12



POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR :	Améliorer le transport et les communications13
POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR :	Développer un Secteur touristique Compétitif et Durable14
POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR :	Accroissement de la productivité du
	secteur agricole et durabilité de la
	Sécurité Alimentaire16
POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR	: Allègement de la Pauvreté
POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR	: Renforcement de la coopération financière
POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR	: Echange de Vues sur « le Développement des Stratégies de Finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI
POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR	: Date de la 33 ^{ème} Session du COMCEC26





PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 32^{ème} SESSION DU COMCEC (İstanbul, du 21 au 24 novembre 2016)

- 1. Ouverture de la Réunion et adoption de l'Ordre du Jour
- 2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en œuvre
- 3. Programme d'Action Décennal de l'OCI
- Développements Economiques mondiaux avec référence spéciale aux Pays Membres de l'OCI.
- Commerce Intra-OCI
- Renforcement du rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique
- 7. Amélioration du Transport et des Communications
- 8. Développement d'un Secteur Touristique Durable et Compétitif
- 9. Augmentation de la Productivité du Secteur Agricole et Renforcement de la Sécurité Alimentaire
- 10. Allègement de la Pauvreté
- 11. Approfondissement de la Coopération Financière
- 12. Echange de Vues sur « l'Elaboration des Stratégies Financières Islamiques dans les Pays Membres de l'OCI ».
- 13. Date de la 33^{ème} Session du COMCEC
- 14. Questions Diverses
- 15. Adoption des Résolutions



INTRODUCTION

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur l'état actuel des domaines, programmes et projets de coopération du COMCEC à sa 32^{ème} Session qui se tiendra du 21 au 24 novembre 2016 à İstanbul, Turquie.

Le document présente les informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 13 du Projet d'Ordre du Jour. Comme les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour, seront mis sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org)



POINTS ANNOTÉS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

- La Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

La Stratégie du COMCEC a été adoptée lors de la 4^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence Islamique au Sommet, tenue à la Mecque, Arabie Saoudite, les 14 et 15 août 2012 et est devenue opérationnelle en 2013.

La Stratégie a un mécanisme de mise en œuvre bien défini qui, avec ses deux instruments, assure une participation active et directe des Pays Membres. Via les Réunions des Groupes de Travail, les experts des Pays Membres dans les domaines de coopération se réunissent deux fois par an en vue de produire et diffuser des connaissances et de partager expériences et bonnes pratiques. Les Réunions des GT constituent un lieu propice à la création d'une compréhension commune et au rapprochement des politiques entre les Pays Membres pour remédier à leurs problèmes de développement communs.

Le Financement de Projets du COMCEC, deuxième instrument de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, permet aux pays membres participant aux groupes de travail ainsi qu'aux institutions pertinentes de l'OCI, de présenter des projets afin qu'ils soient financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC(BCC).

Les Groupes de Travail ont tenu 8 cycles de réunions (7 réunions pour le Groupe de Travail sur la Coopération Financière) et ont délibéré sur des questions et des thèmes importants dans chaque domaine de coopération. Les détails concernant chaque groupe de travail figurent sous le point pertinent de l'ordre du jour. Dans le cadre du mécanisme du Financement de Projets du COMCEC, en 2016, 9 projets ont été sélectionnés pour recevoir des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC et la mise en œuvre de ces projets sera finalisée d'ici la fin de l'année. Le BCC a lancé le quatrième appel à projets le 1^{er} septembre 2016. Les documents relatifs au Financement de Projets du COMCEC sont consultables sur le site Web du COMCEC. (pcm.comcec.org).

La mise en œuvre réussie de la stratégie nécessite une coordination et une communication efficaces entre les Etats membres et le BCC. A cet égard, les Points Focaux Nationaux du COMCEC ainsi que les points focaux responsables pour chaque domaine de coopération dans chaque Etat membre se réunissent chaque année pour discuter des moyens et méthodes nécessaires pour assurer une mise en œuvre efficace et le bon déroulement de la Stratégie. À cet égard, la 4ème Réunion annuelle du Groupe de travail des Points focaux du COMCEC a eu lieu les 1er et 2 juin 2016 à Ankara, Turquie.



En outre, les efforts de coopération des institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique revêtent une importance particulière pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC. À cet égard, conformément à la résolution pertinente du COMCEC, les institutions de l'OCI ont organisé des activités allant de pair avec les objectifs et les résultats escomptés de la Stratégie du COMCEC.

La 31^{ème} Session du COMCEC s'est félicitée du Rapport d'Avancement présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC en soulignant le progrès accompli quant à la mise en œuvre de la Stratégie. À cet égard, la 31^{ème} Session du COMCEC a salué le progrès réalisé dans la mise en œuvre des projets qui ont été financés dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC et a applaudi les efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États membres dans leur domaine de compétence. La Session a également salué les recommandations de politiques formulées par les Groupes de Travail dans leurs réunions tenues en 2015. La Session a, de même, salué les activités organisées par les Institutions pertinentes de l'OCI (SESRIC, CIDC, Groupe de la BID, CICIA, AIA et INMPI) en 2015 conformément à la stratégie du COMCEC.

La 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC tenue les 17 et 18 mai 2016 à Ankara a salué la tenue réussie du septième cycle de réunions des Groupes de Travail du COMCEC dans les domaines de coopération conformément aux résolutions pertinentes de la 31^{ème} Session du COMCEC. Le Comité s'est de même félicité des efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les Etats Membres dans leur domaine de compétence et a salué les recommandations de politiques faites par les Groupes de Travail au cours de leurs réunions tenues en février et mars 2016. Le Comité a également invité tous les Pays Membres à déployer des efforts, autant que possible, afin de mettre en œuvre les recommandations de politiques et a exhorté les Institutions pertinentes de l'OCI à appuyer les Etats Membres à cet égard.

<u>Mesure(s)</u> <u>Nécessaire(s)</u>: Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera à la Session un rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre. La Session examinera le rapport soumis par le BCC pour entreprendre les mesures nécessaires.

- Rapport de la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC

La 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a eu lieu les 17 et 18 mai 2016 à Ankara, Turquie. Le Comité a examiné la mise en œuvre des programmes et projets figurant sur l'ordre du jour du COMCEC et a préparé des recommandations pour la 32^{ème} Session du COMCEC.



<u>Mesure(s)</u> <u>Nécessaire(s)</u>: La 32^{ème} Session du COMCEC sera informée des recommandations de la Réunion via le Rapporteur du Comité de suivi du COMCEC.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR Programme d'Action Décennal de l'OCI

Le Programme d'Action de l'OCI pour la décennie de 2016-2025 (OCI-2025 : Programme d'Action) a été adopté par le 13^{ème} Sommet Islamique tenu à Istanbul, République de Turquie, les 14 et 15 avril 2016. Comme c'était le cas pour le précédent Programme d'Action, le Secrétariat Général continuera de présenter régulièrement des rapports d'examen sur la mise en œuvre du Programme d'Action : OCI-2025.

Les 30^{ème} et 31^{ème} Sessions du COMCEC ont souligné l'importance du suivi actif de la section économique et commerciale du nouveau Programme d'Action Décennal par le COMCEC.

Saluant l'adoption du Programme d'Action: OCI-2025, la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi a de même souligné l'importance du suivi actif par le COMCEC de sa section économique et commerciale

<u>Mesure(s)</u> nécessaire(s): Le Secrétariat Général de l'OCI devrait soumettre un rapport à la Session sur les récents développements liés à la mise en œuvre du Programme d'Action : OCI-2025. La Session examinera le rapport du Secrétariat Général pour entreprendre les mesures nécessaires.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Développements Economiques Mondiaux avec référence spéciale aux Pays Membres de l'OCI

- Rapport économique annuel sur les Pays Membres de l'OCI

SESRIC, à la lumière de la décision pertinente de la 12^{ème} Session du COMCEC, a préparé un rapport annuel sur les récents développements économiques mondiaux et leur impact sur les pays membres de l'OCI et soumet ce rapport aux sessions annuelles du COMCEC.

Dans ses rapports économiques annuels, le SESRIC résume les développements économiques et financiers mondiaux et régionaux et présente également des recommandations de politiques aux pays membres.

<u>Mesure(s) nécessaire(s)</u>: le SESRIC devrait soumettre un rapport sur les développements économiques mondiaux. Les Pays Membres partageront leurs expériences quant aux récents développements économiques.



POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR Commerce Intra-OCI

Conformément à la résolution pertinente de la 31^{ème} Session du COMCEC, la 7^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce s'est tenue le 25 février 2016 à Ankara avec pour thème « Renforcement de la Conformité des Etats Membres de l'OCI aux Normes Internationales ». Le Groupe de Travail a examiné l'étude préparée spécialement pour la Réunion et a mis au point une série de recommandations de politiques.

De Plus, la 8ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce s'est tenue le 6 octobre 2016 à Ankara sous le thème de « Amélioration de la Coopération entre les Organismes frontaliers entre les Etats Membres de l'OCI pour faciliter le commerce ». Les Représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, leurs réalisations et leurs défis dans la coopération des organismes frontaliers dans leurs pays respectifs. Le Groupe de Travail sur le Commerce a examiné l'étude intitulée « Amélioration de la Coopération entre les Organismes frontaliers entre les Etats Membres de l'OCI pour faciliter le commerce » préparée spécifiquement pour cette réunion et « Perspectives 2016 du COMCEC sur le Commerce.» Le Groupe de Travail a élaboré un ensemble de recommandations.

Toutes les publications et présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

<u>Meure(s) nécessaire(s)</u>: Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera un rapport à la Session sur les résultats de la 7^{ème} et la 8^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce. La Session examinera les recommandations de politiques du groupe de travail sur le commerce afin d'entreprendre les mesures nécessaires.

- i. Quels sont les défis majeurs que relèvent les Pays Membres de l'OCI dans l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales?
- ii. Quelles sont les mesures à entreprendre à court, à moyen et à long termes pour améliorer la qualité de l'infrastructure dans les Pays Membres ?
- iii. Quelles sont les mesures à entreprendre en vue d'améliorer l'efficacité des activités de l'agence de coopération frontalière dans les Pays Membres de l'OCI?



Il y a aussi plusieurs programmes et projets importants sur l'ordre du jour du COMCEC destinés à renforcer la coopération entre les États membres de l'OCI dans le domaine du commerce. Certains programmes et activités en cours sont; le SPC-OCI, les Foires Commerciales islamiques, l'Assistance technique liée à l'OMC, les Activités de financement du commerce et les activités commerciales relatives de l'INMPI.

- SPC-OCI

Le SPC-OCI est l'un des projets les plus importants du COMCEC pour la promotion du commerce intra-OCI. Le Système est basé sur trois accords, à savoir : L'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine. En août 2011, les trois accords du Système ont été ratifiés par au moins 10 Etats Membres; par conséquent, la base juridique du Système a été achevée.

Le COMCEC, au cours de sa 31^{ème} Session, a invité les 12 Etats participants qui ont ratifié les accords du SPC-OCI et ont soumis les listes de concessions afin de finaliser les procédures nécessaires y compris la mise à jour des listes de concessions précédemment soumises et informer le Secrétariat du CNC des mesures internes pertinentes à entreprendre pour la mise en œuvre des Règles d'Origine du SPC-OCI le 1^{er} mars 2016 pour la pleine mise en œuvre du SPC-OCI. La Session a également salué la réunion consultative des Ministres du Commerce et des Chefs de Délégation des 12 Etats participants, tenue à l'invitation du ministre de l'Economie de la République de Turquie, en marge de la 31^{ème} Session du COMCEC qui a atteint une approche commune sur la date limite du 1^{er} mars 2016 pour la mise en œuvre complète du SPC-OCI.

La 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a invité le Secrétariat du CNC, au nom de ses six Etats membres et le Maroc, à soumettre au Secrétariat du CNC leurs listes de concessions mises à jour dans les meilleurs délais en vue de réaliser rapidement les opportunités d'accès au marché qui seront créées par le SPC-OCI.

En août 2016, les pays membres suivants ont soumis leurs listes de concessions mises à jour : la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie et la République Islamique d'Iran.

D'autre part, concernant le SPC-OCI, le CIDC a organisé des évènements de sensibilisation en 2016 en vue d'augmenter la sensibilisation aux avantages du SPC-OCI, parmi les fonctionnaires gouvernementaux et le secteur privé dans les Etats Membres;

- Un atelier de formation sur le (SPC-OCI) et ses Protocoles consacré aux Pays Africains organisé en collaboration avec la BID et tenu à Casablanca, Maroc du 28 au 30 mars 2016.
- Un atelier de formation sur "le Système de Commerce Préférentiel entre les Etats Membres de l'OCI (SPC-OCI) et ses Protocoles en faveur de l'Etat de Palestine et la Jordanie ", tenu à Amman, Jordanie les 4 et 5 avril 2016.



<u>Mesure(s) nécessaire(s)</u>: En tant que Co-Secrétariat du CNC, le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session sur le progrès réalisé quant à l'opérationnalisation du SPC-OCI. La Session examinera les derniers développements et prendra, si nécessaire, les mesures appropriées.

Questions à débattre:

- i. Y-a-t- il eu un nouveau développement survenu dans votre pays depuis la dernière Session du COMCEC concernant la signature/ la ratification des accords du SPC-OCI, la soumission des listes de concession mises à jour ou les mesures administratives pour la mise en œuvre du système?
- ii. Quel est le niveau de prise de conscience du Système SPC-OCI dans votre pays ?
 Pensez-vous que davantage d'événements de sensibilisation sont nécessaires ?
- iii. Quelles sont les mesures supplémentaires à entreprendre pour accélérer la mise en œuvre du SPC-OCI ?

- Foires Commerciales Islamiques

Les Foires Commerciales Islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le Centre Islamique du Développement du Commerce (CIDC) en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. A ce jour, le CIDC a organisé quinze Foires Commerciales Islamiques. La plus récente a été organisée par le Royaume d'Arabie Saoudite sous l'égide du Gardien des deux Saintes Mosquées à Riyad du 22 au 26 mai 2016.

Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont de même organisées par le CIDC dans les Etats Membres.

En outre, conformément à la résolution pertinente de la 18ème Session du COMCEC sur les Réglementations des Foires Commerciales des Pays Islamiques, la 32ème Réunion du Comité de Suivi a pris note de la proposition pour la révision des dites réglementations et a demandé également au CIDC de transmettre la proposition pour examen à la 32ème Session du COMCEC. Le Comité a de même demandé au CIDC de circuler une note explicative aux Etats Membres avant la 32ème Session du COMCEC afin de leur permettre d'avoir une information de base en la matière.

<u>Mesure(s) nécessaire(s)</u>: Le CIDC devrait soumettre un rapport sur les développements récents des foires commerciales Islamiques et informer la Session de la proposition pour la révision des réglementations susmentionnées. La session examinera ladite proposition afin d'entreprendre l'action nécessaire.



Questions à débattre:

i. Comment évaluez-vous la performance des Foires Commerciales Islamiques ? Comment les Foires Commerciales peuvent être améliorée?

- Assistance technique liée à l'OMC

Le COMCEC encourage ses membres à joindre l'OMC en vue de bénéficier du système international du commerce sur des bases équitables et justes. A cet égard, la BID et le CIDC organisent des stages de formation, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC dans l'intérêt des Pays Membres.

La 31^{ème} Session du COMCEC a demandé au Groupe de la BID et au CIDC de continuer de fournir l'assistance technique aux Etats Membres sur les questions relatives à l'OMC et de conjuguer leurs efforts afin d'augmenter la sensibilisation des Etats Membres à l'importance des négociations commerciales de l'OMC et leur impact sur les économies et leur demande de conjuguer et coordonner leurs efforts en vue de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Etats Membres de l'OCI afin de faciliter leur pleine intégration dans le système commercial multilatéral sur des bases équitables et justes.

<u>Mesure(s)</u> nécessaire(s): La BID et le CIDC devraient soumettre des rapports sur leurs activités dans ce domaine à la 32^{ème} Session du COMCEC.

- i. Quels sont les défis relevés par votre pays dans la mise en œuvre des dispositions de l'OMC ou en matière de l'adhésion à l'OMC? Dans ce cadre, quels sont les besoins de votre pays en matière d'assistance technique dans les questions relatives à l'OMC?
- ii. Est-ce que vous considérez que les programmes d'assistance technique liée à l'OMC organisés par la BID et le CIDC sont adéquats ? Quelles sont les mesures supplémentaires à entreprendre à cet égard ?



- Activités de financement du commerce

L'accès à un financement abordable du commerce est l'un des facteurs cruciaux pour les hommes d'affaires afin de s'engager dans le commerce international. Dans ce contexte, le COMCEC a initié le Schéma du Financement des Exportations (SFE) qui a été opérationnalisé par la Banque Islamique du Développement (BID) en vue de promouvoir le Commerce Intra-OCI. Depuis l'opérationnalisation de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIFC), toutes les questions du financement du commerce dans le cadre du Groupe de la BID ont été incorporées dans la SIFC.

La 31^{ème}Session du COMCEC a apprécié les activités du financement et de promotion du commerce de la SIFC. En outre, la Session a salué les programmes régionaux et thématiques de développement du commerce de la SIFC, et a invité les États membres concernés à participer activement et à soutenir la mise en œuvre de ces initiatives.

Le 32^{ème} Comité de Suivi a salué le lancement officiel du Programme Spécial pour l'Asie Centrale (PSAC) avec sa composante de financement du commerce, au cours de la 41^{ème} Réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs du Groupe de la BID.

<u>Mesure(s)</u> nécessaire(s): Le Groupe de la BID devrait rendre compte de ses activités sur le financement du commerce et de l'assurance du risque de crédit à l'exportation à la Session.

Questions à débattre:

- i. Quels sont les principaux défis que relèvent les affaires, en particulier les PME, dans votre pays pour accéder au financement du commerce ?
- ii. Est-ce que votre pays a des politiques / programmes spécifiques pour une meilleure utilisation des services de financement du commerce de la SIFC par le milieu des affaires?

- Activités Commerciales relatives à l'INMPI.

Les normes internationales revêtent une importance majeure dans le secteur commercial en vue d'améliorer la compétitivité des exportations et de faciliter le commerce en éliminant les obstacles techniques. L'harmonisation des normes entre les pays de l'OCI pourrait être très essentielle pour la promotion du commerce Intra-OCI. A cet égard, l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) vise à réaliser l'harmonisation des normes et l'élimination des obstacles techniques pour promouvoir le commerce entre les Pays Membres.



Récemment, dix comités techniques allant des questions alimentaires Halal aux problèmes de service du site ont été établis dans le cadre de l'INMPI. Il y a eu un intérêt croissant de la part des États membres vis-à-vis des activités de l'INMPI. En septembre 2016, l'INMPI compte 32 membres.

<u>Mesure(s)</u> nécessaire(s): l'INMPI présentera un rapport à la Session sur les derniers développements liés aux activités commerciales de l'INMPI

Questions à débattre:

i. Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer la visibilité de l'INMPI et de ses services dans les États membres ?

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Renforcer le rôle du secteur privé dans la coopération économique

- Réunions du Secteur Privé

Une participation active du secteur privé aux efforts de coopération déployés sous le COMCEC et les autres institutions pertinentes de l'OCI a une importance particulière dans la promotion du commerce intra-OCI et des investissements et la réalisation d'une croissance économique et d'un développement durables. Les Réunions du Secteur Privé organisées par la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'agriculture (CICIA) organise constituent une plate-forme commune au secteur privé des 57 Pays membres pour communiquer entre eux, explorer de nouveaux marchés et apprendre les meilleures pratiques. Jusqu'à présent, 16 réunions du secteur privé ont été organisées. Outre les réunions du secteur privé, la CICIA organise de même des Forums pour les Femmes Entrepreneurs. A cet égard, le Royaume d'Arabie Saoudite a abrité le 9ème Forum Pour Femmes Entrepreneurs dans les Pays Islamiques du 22 au 26 mai 2016 à Riyad dans le cadre de la 15ème Exposition de commerce islamique.

Par ailleurs, la 31^{ème} Session du COMCEC a demandé à la CICIA de procéder à une évaluation globale de son organisation, ses fonctions et ses activités en vue de renforcer ses activités de sensibilisation afin de mieux servir le secteur privé en fonction de son mandat et de ses objectifs d'origine et de soumettre un rapport à la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi à la 32^{ème} Session du COMCEC sur la question. La Session a appelé les Etats Membres à soutenir et à participer activement aux travaux de la CICIA dans la révision de ses fonctions et activités et à encourager leurs Chambres de commerce à participer activement aux activités de la CICIA.

Dans ce contexte, la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi a pris note du rapport préliminaire de la CICIA qui évalue son organisation, ses fonctions et activités en vue de mieux



servir le secteur privé suivant son mandat et ses objectifs d'origine et a demandé à la CICIA de continuer de travailler pour soumettre un rapport détaillé à la 32^{ème} Session du COMCEC.

De plus, la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi a demandé à la CICIA, en collaboration avec le Groupe de la BID et le CIDC, de préparer une stratégie sur les services de commerce dans les Pays Membres de l'OCI et de la soumettre à la 32^{ème} Session du COMCEC.

En outre, la République de Turquie abritera le Deuxième Atelier sur « la Promotion de la Coopération entre les Agences de Registre Commerciales dans les Etats Membres de l'OCI » les 16 et 17 novembre 2016.

Mesure(s) nécessaire(s):

- La CICIA devrait présenter un rapport sur les développements récents concernant les réunions du secteur privé et un rapport sur l'évaluation de son organisation, ses fonctions et ses activités.
- La CICIA devrait également soumettre un rapport sur la préparation de la stratégie concernant les services de commerce dans les Pays Membres de l'OCI.

Questions à débattre:

- i. Outre les efforts en cours, quelles autres mesures supplémentaires peuvent être prises pour assurer la participation active du secteur privé aux efforts de coopération économique sous l'égide du COMCEC ?
- ii. Comment l'efficacité de la CICIA, en tant qu'organisme-cadre des Chambres islamiques, pourrait être renforcée ?

- Centre d'Arbitrage de l'OCI

Dans son discours d'ouverture au cours du 13^{ème} Sommet Islamique, S.E Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et président du COMCEC, a proposé la création d'un centre d'arbitrage de l'OCI à İstanbul. Par conséquent, rappelant cette proposition, la 32^{ème} réunion du Comité de Suivi s'est félicitée de l'offre de l'Union des Chambres et des Bourses de Turquie (TOBB), en collaboration avec la CICIA afin de préparer une étude sur la création du centre d'arbitrage de l'OCI à İstanbul et leur a demandé de soumettre cette étude à la 32^{ème} Session du COMCEC.



Mesure(s) nécessaire(s):

- La CICIA devrait soumettre un rapport sur les derniers développements ainsi qu'une étude sur la création d'un Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul. La Session examinera la question et prendra les mesures nécessaires par la suite.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR Améliorer le transport et les communications

Depuis la 31^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Transport et les Communications (GTTC) a tenu sa 7^{ème} Réunion le 24 mars 2016, avec pour thème « Améliorer l'entretien des routes dans les pays membres de l'OCI. » Les représentants des États membres ont partagé leurs expériences, leurs réalisations et les défis dans l'amélioration de l'entretien des routes dans leurs pays respectifs. Le GTTC a examiné l'étude du même titre préparée spécifiquement pour cette réunion. La réunion a fait une série de recommandations de politiques.

La 8ème Réunion du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications s'est tenue le 27 octobre 2016, ayant pour thème « Améliorer la sécurité routière dans les Pays membres de l'OCI » Le Groupe de Travail a examiné les études «Améliorer la sécurité routière dans les Pays membres de l'OCI» commandées par le Bureau de Coordination du COMCEC spécifiquement pour cette réunion et les «Perspectives 2016 du COMCEC sur le Transport et les Communications» préparées par le Bureau de Coordination du COMCEC. Le GTTC a élaboré un ensemble de recommandations politiques.

Les documents pertinents sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec. org et ebook.comcec.org).

<u>Mesure(s)</u> nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC soumettra à la Session les résultats de la 7^{ème} et 8^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications ainsi que les développements récents concernant la coopération dans ce domaine. Le Comité examinera les recommandations de politiques du groupe de travail pour entreprendre les mesures nécessaires.

- i. Comment les opérations d'entretien des routes dans votre pays sont gérées, financées et contrôlées ? Quel type de structure existe à cet égard ?
- ii. Quelles mesures pourraient être entreprises pour renforcer la sécurité des routes dans votre pays ?



iii. Quel rôle pourrait jouer le COMCEC et le Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications pour améliorer la coopération entre les Etats membres ?

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR Développer un Secteur touristique Compétitif et Durable

Vu l'importance du Tourisme Respectant les Règles de l'Islam (TRI), le Groupe de Travail sur le Tourisme (GTT) a consacré ses trois réunions successives à ce sujet important. Depuis la 31ème Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Tourisme a tenu deux réunions. La 7ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme a eu lieu le 4 février 2016 avec pour thème "Tourisme Respectant les Règles de l'Islam: Comprendre la Demande et la Fourniture dans les Pays Membres de l'OCI". Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, réalisations et défis dans le Tourisme respectant les règles de l'Islam dans leurs pays respectifs. Le GTT a examiné l'étude préparée spécialement sous le thème de la réunion. Il a fait une série de recommandations de politiques. Les comptes rendus, les publications et les présentations relatives à la réunion sont disponibles sur le site Web du COMCEC. (www.comcec.org). La 32ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a salué la tenue de la 7ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme et a salué ses recommandations de politiques.

Par ailleurs, la 8ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme a eu lieu le 1er septembre 2016 avec pour thème "le Tourisme respectant les règles de l'Islam (TRI): Développement et Marketing des Produits et Services TRI dans les Pays Membres de l'OCI ". Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, réalisations et défis sur le développement et le marketing des produits et services TRI dans leurs pays respectifs. Le Groupe de Travail a examiné les études "le Tourisme respectant les règles de l'Islam (TRI): Développement et Marketing des Produits et Services TRI dans les Pays Membres de l'OCI "commandées par le Bureau de Coordination du COMCEC et les « Perspectives 2016 du COMCEC sur le Tourisme». La présentation faite au cours de la réunion et les documents pertinents soumis sont disponibles sur le site Web du COMCEC. (www.comcec.org)



Concernant les activités de coopération en cours dans ce domaine de coopération;

- La 9^{ème} Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) a eu lieu du 21 au 23 décembre 2015 à Niamey/ République du Niger. La réunion a approuvé le choix de la Madinah Al- Munawara comme la cité du Tourisme de l'OCI en 2017 et Tabriz comme la cité du Tourisme de l'OCI en 2018. La Session a de même salué l'offre de la République populaire du Bangladesh pour accueillir la 10^{ème} Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) en 2017.
- La 4^{ème} Réunion du Secteur Privé Touristique OCI/COMCEC a eu lieu les 14 et 15 janvier 2016 à Istanbul avec pour thème « la Promotion des Produits et Services du Tourisme respectant les règles de l'Islam dans les Pays Membres de l'OCI » Le Forum a souligné l'importance d'accroître la sensibilisation au TRI non seulement dans les Pays Membres de l'OCI mais aussi dans le monde-hors de l'OCI.
- La 2^{ème} Exposition du Tourisme et du Voyage de l'OCI a eu lieu à Sharjah, Emirats Arabes Unis, du 8 au 10 décembre 2015.
- La 5^{ème} Conférence sur le Tourisme de Santé de l'OCI s'est tenue en 2016 à Machhad, République Islamique d'Iran.

<u>Mesure(s)</u> nécessaire(s): le Bureau de Coordination du COMCEC présentera à la Session les résultats des 7^{ème} et 8^{ème} Réunions du Groupe du Travail du COMCEC sur le Tourisme ainsi que les récents développements concernant la coopération dans ce domaine. La Session examinera les recommandations de politiques du Groupe de Travail sur le Tourisme pour entreprendre les mesures nécessaires.

- i. Quelles sont les politiques, initiatives ou stratégies mises en œuvre dans votre pays pour renforcer le TRI et propager la sensibilisation au TRI dans le secteur touristique quant aux aspects offre et demande ?
- ii. Quels sont les moyens et méthodes pour renforcer la coopération entre les Pays Membres en matière de TRI ?



POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Accroissement de la productivité du secteur agricole et durabilité de la Sécurité Alimentaire

La question des pertes alimentaires est l'un des enjeux majeurs ayant un effet défavorable sur le domaine de l'agriculture dans le monde ainsi que dans les Etats Membres de l'OCI. Compte tenu de l'importance de cette question, le Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture (GTA) a consacré ses trois réunions au sujet des pertes alimentaires, à savoir « Réduire les pertes alimentaires à l'exploitation agricole dans les Pays Membres de l'OCI », « Réduire les pertes post-récolte dans les Pays Membres de l'OCI » et « Réduire les déchets alimentaires dans les Pays Membres de l'OCI ».

A cet égard, la 7^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture (GTA) a eu lieu le 3 mars 2016 à Ankara sur le thème de « Réduire les pertes alimentaires à l'exploitation agricole dans les Pays Membres de l'OCI ». Comme d'habitude, une étude de recherche sur le thème de la réunion a été préparée et soumise à la 7^{ème} Réunion du GTA. A l'issue de la réunion, les représentants des pays membres ont mis au point des recommandations de politiques concrètes. La 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a salué la tenue de la 7^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture et ses recommandations de politiques.

La 8^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture a eu lieu le 13 octobre 2016 sur le thème de « Réduire les pertes post-récolte dans les Pays Membres de l'OCI ». Le Groupe de Travail a examiné les études «Réduire les pertes post-récolte dans les Pays Membres de l'OCI» commandées par le Bureau de Coordination du COMCEC et les «Perspectives 2016 du COMCEC sur l'Agriculture» préparées par le Bureau de Coordination du COMCEC. Le GT a élaboré un ensemble de recommandations politiques.

Tous les documents pertinents, y compris les présentations faites au cours des réunions, ainsi que les études de recherche et les actes des réunions, sont disponibles sur le site web du COMCEC (www.comcec.org et ebook@comcec.org).

En ce qui concerne les activités de coopération en cours dans ce domaine de coopération;

- La 7^{ème} Conférence Ministérielle de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire, le Développement Agricole et l'Inauguration de l'Assemblée Générale de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire a eu lieu du 26 au 28 avril 2016.
- L'Exposition Antalya 2016 a été organisée à Antalya, République de Turquie, entre avril et octobre 2016.



<u>Mesure(s) nécessaire(s)</u>: Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session sur les résultats des 7^{ème} et 8^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur l'Agriculture ainsi que sur les évolutions récentes dans ce domaine de coopération. La session examinera les recommandations de politiques des Réunions de Groupe de Travail sur l'Agriculture pour que les mesures nécessaires soient prises.

Questions à débattre:

- i. Quelles mesures prises pour réduire les pertes alimentaires à l'exploitation agricole? Quels sont les défis auxquels fait face votre pays à cet égard ?
- ii. Comment les pertes post-récolte sont-elles gérées dans votre pays ? Existe-t-il des histoires de réussite qui pourraient inspirer les autres pays membres ?

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR Allègement de la Pauvreté

Conformément à la résolution pertinente de la 31^{ème} Session du COMCEC, la 7^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la pauvreté a eu lieu le 11 février 2016 à Ankara sur le thème de « Accès des Groupes Vulnérables aux Programmes de Protection Sociale dans les Pays Membres de l'OCI ». Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, les meilleures pratiques, les défis et les moyens de mise en œuvre des politiques relatives au thème de la réunion. Les représentants ont examiné l'étude de recherche intitulée « Accès des Groupes Vulnérables aux Programmes de Protection Sociale pour les Pays Membres de l'OCI » préparée particulièrement pour cette réunion. A l'issue de la réunion, les représentants des Pays membres ont mis au point une série de recommandations de politiques. La 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC s'est félicitée de la tenue de la 7^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté et de ses recommandations de politiques.

La 8ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté a eu lieu le 3 novembre 2016 sur le thème de « La Migration Internationale Forcée dans les pays de l'OCI: Le Cadre de la Politique Adopté par les Pays Hôtes ». Les représentants des États membres ont fait part de leurs expériences, de leurs meilleures pratiques, de leurs défis et de leur mise en œuvre dans la prestation de services de base dans les Pays membres. Le Groupe de Travail a examiné l'étude de recherche préparée spécifiquement pour cette réunion et «Perspectives 2016 du COMCEC sur la Pauvreté: Développement humain dans l'OCI » préparé par le Bureau de Coordination du COMCEC. Le Groupe de Travail a élaboré un ensemble de recommandations politiques.

Les actes ainsi que toutes les publications et les présentations liées aux réunions sont disponibles sur le site web du COMCEC. (www.comcec.org et ebook@comcec.org).



<u>Mesure(s) nécessaire(e)</u>: Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité sur les résultats des 7^{ème} et 8^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur l'Allègement de la pauvreté. Le Comité examinera aussi les recommandations de politiques du GT pour que les mesures nécessaires soient prises.

Questions à débattre:

- i. Est-ce que les programmes de protection sociale dans votre pays couvrent efficacement les groupes vulnérables, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation?
- ii. Avez-vous une stratégie/un plan pour faire face à l'emploi informel et promouvoir la formalisation dans le marché du travail?
- iii. Existe-t-il un cadre juridique national régissant la migration forcée dans votre pays?

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'Allègement de la Pauvreté ont été déployés sous les auspices du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), du Programme du Coton de l'OCI et du Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres (EPF-OCI) et de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

- Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

Le FSID est un Fonds Spécial au sein de la BID établi selon la décision du Sommet Extraordinaire de la Conférence Islamique en 2005. Il a été officiellement lancé lors de la 32^{ème} Réunion Annuelle du Conseil des Gouverneurs de la BID (CDG) tenue en 2007. Le Fonds est dédié à réduire la pauvreté dans les pays membres de l'OCI tout en améliorant la croissance en faveur des pauvres, mettant l'accent sur le développement humain et fournissant un soutien financier pour améliorer la capacité productive et les moyens durables de revenus pour les pauvres. Le PSDA est un autre programme spécial au sein de la BID, qui a été lancé en 2008 en vue de stimuler la croissance économique, relancer la production agricole et créer des offres d'emploi dans les Pays membres africains.

La 31^{ème} Session du COMCEC a réitéré sa demande aux Etats membres, qui se sont engagés au FSID afin de respecter leurs engagements et s'engager de nouveau et volontairement en vue de permettre au Fonds de financer plus de projets dans les Etats Membres, et a salué les Etats Membres qui se sont déjà acquittés de leurs engagements. La session a également demandé au FSID d'intensifier ses efforts pour la mobilisation des ressources et des activités de sensibilisation de différentes sources, y compris le secteur privé dans les Etats Membres.



<u>Mesure(s)</u> nécessaire(s): Le Groupe de la BID devrait soumettre un rapport sur la mise en œuvre du FSID et du PSDA à la Session.

- Programme du Coton de l'OCI

Le Plan d'Action de l'OCI pour le Cotton, qui a été adopté pour une période de cinq ans (2007-2011) et a été prolongé pour cinq autres années (2011 à 2016), sera achevé. Jusqu'à présent, six réunions du comité de direction et cinq réunions du Comité du Projet ont été organisées dans le cadre du Programme.

La 31^{ème} Session du COMCEC, tout en appréciant l'intérêt positif porté par la BID au Plan d'Action de l'OCI pour le Coton, a demandé à la BID de finaliser son étude sur le financement du projet de renforcement des capacités qui regroupe 14 projets sur le coton en un seul et qui ont été soumis à la BID conformément à la résolution pertinente de la 30^{ème} Session du COMCEC. Rappelant la résolution pertinente de la 31^{ème} Session du COMCEC, la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi a réitéré sa demande à la BID de finaliser son étude.

En outre, le SESRIC organise des programmes de formation et de renforcement des capacités dans le domaine du coton.

<u>Mesure(s)</u> nécessaire(s): Le Groupe de la BID, en tant que Président du Comité de projet, devrait rapporter à la Session l'état actuel de la mise en œuvre du Plan d'Action pour le Coton.

- Programme de l'EPF-OCI

Le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres (EPF-OCI) a été lancé par le SESRIC en 2009 en vue d'améliorer la qualité de l'éducation professionnelle et de la formation dans les Pays Membres. Le SESRIC rapporte les développements concernant la mise en œuvre de l'EPF-OCI aux réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.

La 31^{ème} Session du COMCEC et la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi a demandé au SESRIC et à la BID de continuer à développer et à mettre en œuvre de nouveaux projets et initiatives dans le cadre des sous-programmes de l'EFP-OCI, et a appelé les Etats Membres à participer et à soutenir les divers programmes de renforcement des capacités du SESRIC dans le cadre du Programme de l'EFP-OCI à travers l'activation du rôle de leurs Points Focaux Nationaux (PFN).



<u>Mesure(s)</u> nécessaire(s): Le SESRIC devrait informer la Session sur la mise en œuvre du Programme de l'EFP-OCI.

- Mise en œuvre des ODD

Ayant remplacé les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Objectifs de Développement Durable (ODD) se réfèrent à un ensemble d'objectifs et buts qui ont été adoptés lors de la Réunion de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2015 et devraient être achevés d'ici 2030.

Le COMCEC, lors de sa 31^{ème} Session, a pris un certain nombre de décisions importantes à cet égard. Tout d'abord, il se félicite de l'étude conjointe sur « les Facteurs Clés de Succès pour la Mise en Œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD): Situation actuelle et Perspectives pour l'OCI » préparée et soumise par la BID et le Bureau de Coordination du COMCEC et a appelé les Etats Membres et les institutions pertinentes de l'OCI à exploiter les résultats de cette étude.

En outre, la 31^{ème} Session du COMCEC a demandé au SESRIC d'identifier les lacunes dans les données et les limites de compilation des Pays Membres de l'OCI liées aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et de soutenir les instituts de statistiques nationaux et les institutions publiques connexes dans leurs efforts de développement des capacités. La Session a également demandé au SESRIC de suivre l'intégration de l'OCI, en tant qu'unité d'analyse, dans le système statistique de l'ONU et de rapporter ce suivi à la 32^{ème} Réunion du Comité de suivi et à la 32^{ème} Session du COMCEC.

Ladite Session a également demandé au SESRIC, en collaboration avec le BCC, d'identifier les domaines prioritaires des ODD pour les Etats Membres, par le biais des enquêtes, des visites sur le terrain pour les réunions avec les parties prenantes, et d'évaluer les besoins de capacité dans ces domaines prioritaires pour les Etats Membres et rapporter cette évaluation à la 32ème Session du COMCEC.

Par ailleurs, rappelant l'étude conjointe menée par la BID et le BCC sur « les Facteurs Clés de Succès pour la Mise en Œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD): Situation actuelle et Perspectives pour l'OCI » qui a été soumise à la 31^{ème} Session du COMCEC, le 32^{ème} Comité de suivi a demandé à la BID et au BCC, en collaboration avec le SESRIC, d'étudier davantage cette question en vue d'identifier les contributions possibles des institutions pertinentes de l'OCI pour la mise en œuvre des ODD dans les pays membres et de communiquer leurs constatations à la 32^{ème} Session du COMCEC.



<u>Mesure(s)</u> nécessaire(s): Le SESRIC devrait informer la Session sur la mise en œuvre des résolutions susmentionnées. De même, la BID, le BCC et le SESRIC devraient soumettre un rapport conjoint à la Session sur les contributions possibles des institutions de l'OCI à la mise en œuvre des ODD pour que les mesures nécessaires soient prises.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR Renforcement de la coopération financière

Selon la résolution pertinente de la 31^{ème} Session du COMCEC, la 6^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière a eu lieu les 17 et 18 mars 2016 sur le thème de « Elaboration de Stratégies de Finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI. » Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, les réalisations, les défis et les moyens de mise en œuvre des politiques pour développer des stratégies de Finance Islamique dans leurs pays respectifs. Le Groupe de Travail a examiné l'étude de recherche intitulée « Développement de Stratégies de Finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI », préparée particulièrement pour cette réunion. Le Groupe de Travail a mis au point une série de recommandations de politiques qui seront à la base de la 32^{ème} Session Ministérielle d'Echange de vues du COMCEC. Plus d'informations sur ce sujet sont disponibles sous la rubrique du point 11 de l'ordre du jour.

La 7^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière a eu lieu le 20 octobre 2016 sur le thème de « l'Architecture Financière Islamique Nationale et Internationale: Problèmes et Solutions Possibles pour les Pays Membres de l'OCI ». Le Groupe de Travail a examiné l'étude de recherche sur le thème de la réunion commandée par le Bureau de Coordination du COMCEC et les «Perspectives financières 2016 des Pays membres de l'OCI» préparées par le Bureau de Coordination du COMCEC. Le GT a élaboré un ensemble de recommandations politiques.

Les publications et les présentations connexes sont disponibles sur le site web du COMCEC (www.comcec.org et ebook@comcec.org).

<u>Mesure(s) nécessaire(s)</u>: Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session sur les résultats des 6^{ème} et 7^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur la Coopération Financière.

- i. Quels sont les principaux défis et obstacles entravant le développement des stratégies de finance islamique dans votre pays?
- ii. Comment peut-on améliorer la sensibilisation sur la finance islamique dans les Pays Membres de l'OCI?
- iii. Quelles sont les politiques et les expériences de votre pays en ce qui concerne l'amélioration de l'utilisation de la finance islamique dans votre pays?



En outre, les activités en cours dans le domaine des finances ont été exécutées dans le cadre du Forum des Bourses de Valeurs des Etats Membres, du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC et des Réunions des Banques centrales et des Autorités monétaires de l'OCI.

- Forum des Bourses de Valeurs des Etats Membres de l'OCI

La coopération entre les Bourses a été initiée par le COMCEC en 2005. Par conséquent, le Forum des Bourses de Valeurs des Etats membres de l'OCI a été créé et a tenu neuf réunions jusqu'à présent. Le Forum a apporté des contributions importantes en vue de renforcer la coopération financière entre les Etats Membres comme le lancement de l'Indice 50 de la Charia S&P OIC/COMCEC en 2012. La 10ème Réunion du Forum a eu lieu 27 octobre 2016 à Istanbul, Turquie. Les informations sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (http://www.oicexchanges.org).

De plus, dans son allocution prononcée à la 30^{ème} session du COMCEC, S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président du COMCEC, a fait une proposition sur l'établissement d'une Bourse de l'Or entre les Pays Membres de l'OCI. En conséquence, le rapport sur « l'Initiative du Marché de l'Or pour les Pays Membres de l'OCI », préparé par le Forum des Bourses de Valeurs des Etats Membres de l'OCI, a été soumis à la 31ème Session du COMCEC et bien accueilli par celle-ci. La même session a également demandé au Forum d'étudier cette question d'une manière plus approfondie, par le biais de son Groupe de travail sur les Métaux Précieux, afin d'accélérer le processus d'intégration des échanges et l'harmonisation des cadres réglementaires en vue d'établir une Bourse de l'or entre les Pays Membres de l'OCI et de soumettre un rapport sur ce sujet à la 32ème Session du COMCEC. En outre, rappelant la résolution pertinente de la 31^{ème} Session du COMCEC, la 32ème Réunion du Comité de suivi s'est félicité des progrès accomplis dans le domaine de « l'Initiative du Marché de l'Or pour les Pays Membres de l'OCI » et a demandé au Forum des Bourses de Valeurs des Etats Membres de l'OCI d'étendre davantage ses travaux sur l'initiative et de soumettre un rapport à la 32ème Session du COMCEC.

<u>Mesure(s) nécessaire(s)</u>: En tant que Secrétariat du Forum, La Bourse d'Istanbul devrait informer la session sur les développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que sur le rapport susmentionné sur « l'Initiative du Marché de l'Or pour les Pays Membres de l'OCI ». La session discutera de la question et prendra les mesures nécessaires.



Questions à débattre:

- i. L'indice S&P OIC/COMCEC a été lancé avec succès en 2012. Comment peut-on promouvoir la visibilité de l'indice S&P OIC/COMCEC dans les Etats Membres ainsi que dans le monde entier?
- ii. Comment envisagez-vous le potentiel d'un marché de l'or pour les Pays Membres de l'OCI?

- Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC

Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a été créé en 2011 pour renforcer la coordination et la coopération dans le domaine de l'infrastructure réglementaire et juridique en vue d'élaborer des politiques et des règlements plus harmonisés entre les Pays Membres. Dans ce cadre, le Forum a tenu quatre réunions jusqu'à présent. La 5^{ème} Réunion du Forum a eu lieu le 27 octobre 2016 à Istanbul, Turquie. Les informations sur les initiatives du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (http://www.oicexchanges.org/)

En outre, dans son allocution prononcée à la 30^{ème} Session du COMCEC, S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président du COMCEC, a fait une proposition sur la création d'une Bourse Immobilière entre les Pays Membres de l'OCI. En conséquence, le rapport sur « l'Initiative de la Bourse Immobilière » a été préparé par le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC, soumis à la 31^{ème} Session du COMCEC et favorablement accueilli par celle-ci. La même session a également demandé au Forum d'étudier cette question d'une manière plus approfondie, dans le but ultime d'établir un échange pour négocier les valeurs immobilières entre les Pays Membres de l'OCI et de soumettre un rapport sur ce sujet à la 32^{ème} Session du COMCEC. En outre, rappelant la résolution pertinente de la 31^{ème} Session du COMCEC, la 32^{ème} Réunion du Comité de suivi s'est félicité des progrès accomplis dans le domaine de « l'Initiative de la Bourse Immobilière » et a demandé au Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC d'étendre davantage ses travaux sur cette initiative et de soumettre un rapport à la 32^{ème} Session du COMCEC.

<u>Mesure(s)</u> nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum, Le Conseil des Marchés des Capitaux de la Turquie devrait informer la Session sur les développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que sur le rapport susmentionné. La session délibérera sur ce rapport et prendra les mesures nécessaires.



Questions à débattre:

- Quels sont les défis auxquels fait face votre pays pour renforcer le développement du marché des capitaux et diversifier les produits conformément aux normes internationales?
- ii. Est-ce que votre pays dispose d'une loi particulière, d'un règlement et d'une directive sur les instruments financiers islamiques?
- iii. Comment promouvoir la sensibilisation sur l'industrie financière islamique dans les Pays Membres de l'OCI?

- Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI

Conformément à la résolution pertinente du COMCEC, la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres a été revitalisée. Depuis 2009, les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Etats Membres se sont réunies annuellement en vue de partager les expériences et renforcer les capacités institutionnelles et humaines dans ce domaine.

En outre, la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi a demandé au SESRIC de prendre les mesures nécessaires pour la convocation rapide de la 15^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des Etats Membres de l'OCI.

Le Comité a également salué les programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC sur les questions relatives aux Banques Centrales et a demandé au SESRIC de poursuivre l'organisation de ces activités pour les institutions compétentes des Etats Membres.

<u>Mesure(s)</u> nécessaire(e): Le SESRIC devrait informer la Session sur les développements récents concernant la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres.

- i. Quels sont les politiques/programmes mis en œuvre dans votre pays pour assurer la stabilité du secteur financier?
- ii. Quelles sont les expériences de votre pays dans le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des Banques Centrales/Autorités Monétaires?



POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Echange de Vues sur « le Développement des Stratégies de Finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI »

Les Sessions d'Echange de Vues sont organisées régulièrement lors des sessions ministérielles du COMCEC. La 31ème Session du COMCEC a décidé que le thème de la Session Ministérielle d'Echange de Vues de la prochaine Session du COMCEC serait « l'Elaboration de Stratégies de Finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI » et a demandé au Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération financière, en collaboration avec les institutions compétentes de l'OCI, de formuler des recommandations de politiques concrètes sur ce sujet et de présenter un rapport à la 32ème Session du COMCEC. Conformément à la résolution susmentionnée, la 6ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière a délibéré sur les préparatifs de la Session Ministérielle d'Echange de Vues de la 32ème Session du COMCEC et a mis au point quelques recommandations de politiques à soumettre à ladite session. Les projets de recommandations de politiques sont disponibles sur le site web du COMCEC: http://www.comcec.org.

En outre, la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi a pris note des recommandations de politiques suivantes formulées par la 6^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière dans le cadre des préparatifs de la Session Ministérielle d'Echange de vues. Ladite réunion du Comité a également encouragé les Etats Membres à préparer leurs rapports de pays sur le thème mentionné et à les transmettre par voie électronique au BCC le 1er novembre 2016 au plus tard.

<u>Mesure(s)</u> nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait informer la Session sur les préparatifs de la Session Ministérielle d'Echange de Vues, y compris les projets de recommandations préparés par la 6^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière. La session examinera lesdits projets de recommandations et prendra les mesures nécessaires.

- Thèmes possibles pour la Session d'Echange de Vues de la 33^{ème} Session du COMCEC

Au cours de sa 32^{ème} Réunion, le Comité de Suivi a discuté des thèmes possibles et a pris note des thèmes suivants pour la Session Ministérielle d'Echange de Vues de la 33^{ème} Session du COMCEC:



- Thème 1: Amélioration de l'accès à l'éducation dans les Etats Membres de l'OCI pour un Allègement Durable de la Pauvreté.
- Thème 2: Renforcement du rôle des zones de libre-échange dans les Etats Membres de l'OCI.
- Thème 3: Réduction des déchets alimentaires dans les Pays Membres de l'OCI.
- Thème 4: Infrastructure de transport stratégique dans les Pays Membres de l'OCI: points de passage, des plaques tournantes et des connexions de transport internes.
- Thème 5: Tourisme respectueux de l'islam (TRI): Règlement pour l'Industrie des Prestations Touristiques.
- Thème 6: Diversification des Instruments Financiers Islamiques.

La 32^{ème} Comité de Suivi a demandé au Bureau de Coordination du COMCEC de faire circuler un questionnaire aux Etats Membres afin d'étudier leurs points de vue sur les thèmes mentionnés ci-dessus et de rapporter les résultats de ce questionnaire à la 32^{ème} Session du COMCEC.

<u>Mesure(s)</u> nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait présenter les résultats du questionnaire sur le thème de la Session d'Echange de Vues de la 33^{ème} Session du COMCEC. La 32^{ème} Session du COMCEC décidera le thème de la session d'Echanges de Vues de l'année suivante.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR Date de la 33^{ème} Session du COMCEC

La session décidera les dates de la 33^{ème} Session du COMCEC et de la 33^{ème} Réunion du Comité de suivi. Les sessions annuelles du COMCEC se tiennent généralement en novembre et les réunions annuelles du Comité de suivi ont généralement lieu en mai.

<u>Mesure(s)nécessaire(s)</u>: Le Bureau de Coordination du COMCEC proposera des dates précises pour la 33^{ème} Session du COMCEC et la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi. La session décidera les dates de ces réunions.

